



L'insertion socioprofessionnelle

TON TRAVAIL, TON FUTUR



Tu es bénéficiaire
du revenu d'intégration
au CPAS de la Ville
de Bruxelles ?

Tu as envie d'un emploi
et de développer
tes compétences ?

Nous te proposons
UN EMPLOI D'INSERTION!

Un emploi d'insertion c'est quoi ?

L'emploi d'insertion est un contrat de travail d'un an, maximum deux dans un service du CPAS, de la Ville ou chez un employeur partenaire. C'est un emploi qui te permet d'approfondir tes connaissances, d'en acquérir de nouvelles ou simplement de faire tes premiers pas dans la vie active.

C'est une occasion de te faire connaître et, pourquoi pas, d'obtenir un nouveau contrat par après. Au même endroit ou ailleurs.



L'emploi d'insertion, c'est travailler dans des domaines diversifiés :

- le nettoyage ;
- les services administratifs ;
- l'aide en cuisine ;
- la construction ou la rénovation ;
- la propreté des rues et des places ;
- le jardinage et l'entretien des espaces verts ;
- la blanchisserie
(Usine du Linge) ;
- l'accueil des citoyens ;
- agent d'hôtellerie en maison
de repos et de soins ;
- etc.



Les avantages :

- un salaire attractif ;
- un abonnement Stib ;
- des chèques-repas ;
- des avantages Sobru
(Sobru = service social du personnel
de la Ville de Bruxelles) ;
- une carte santé avec tarif préfé-
rentiel dans les hôpitaux Iris ;
- de nouvelles possibilités de
formation professionnelle ;
- le retour dans le giron de la
sécurité sociale (assurance
chômage) par après.



L'EMPLOI D'INSERTION EST :

une nouvelle expérience pour toi

un service rendu à la société

une corde de plus à ton arc

un argument fort dans ton CV

lorsque tu rechercheras

un nouveau travail par après

DES QUESTIONS ?

Contacte l'assistant·e social·e
de ton antenne pour plus
d'informations.

